MARGINATUS

Le journal du GEM (Groupe d'Etude du Mérou)

N° 8

mai 2008

En pages Intérieures

Port Cros et Porquerolles : un programme bien rempli !

Entre calanques et îles : le fabuleux potentiel de Marseille

Henri Gronzio : « les pêcheurs professionnels avec le GEM »

Edito

Instants de vie...

Il est à 25 mètres de profondeur, fluide, presque vertical, s'enfonçant lentement dans la masse bleu-vert, comme épanoui et serein, fixant du regard ce trou sous la roche qui s'approche. De ses mains, il amortit son arrivée pour surprendre sans effrayer ce qu'il pense trouver là.
Un jeune mérou, comme posé sur sa caudale, regarde alors à peine surpris ce petit masque noir qui, soudain lui fait face. Pendant deux secondes leur regard se croise et il ne leur en faut pas plus pour apprécier la situation et identifier l'autre. Par un brusque demi tour l'un fuit et se cache au fond de son gîte. Un regard vers les pierres voisines, puis après une rapide visite vers une autre roche, l'autre jette un léger coup d'œil vers la surface, et entame sa remontée de quelques coups de palmes bien dosés.

A peine plus loin, ces deux là, évoluent lentement dans une apparente indifférence, à quelques mètres du fond. Surmontés de panaches réguliers de bulles, une plaquette blanche dans une main, ils vivent pleinement leur aventure sous marine comme des professionnels se sentant un peu responsables de toute cette vie qui les entoure.
Certes moins rapides et plus lourds, ils sont passés maîtres dans l'art de la recherche de tous les individus possibles de cette espèce à la queue margée ou de ses cousins, plus rares. Du premier regard, ils sauront tout sur leurs rencontres : âge, taille, poids, sexe, comportement et tous les secrets de leur danse ou de la couleur de leur robe. Paradoxalement, ils affectionnent davantage la rencontre des petits, pleine de promesses, que celle des gros, devenue plus fréquente.
Là haut le pilote du bateau attend, le regard posé sur la surface, à la recherche d'indices de présence de ses coéquipiers. Dans la tiédeur de cette fin de matinée d'automne, il devine leur déplacement, les imagine évoluer lentement parmi les blocs et les parois garnies de gorgones. Il veille, rassure, accompagne et, depuis la surface, il partage lui aussi, ces rares instants d'harmonie.

Le soleil tombe à peine à l'horizon. Sur le port, c'est l'effervescence et dans un brouhaha à peine dissimulé, toute cette équipe commente, compare, rapporte, raconte, note, dessine, puis revit à nouveau ces instants d'immersion passés dans le silence et la paix. Comme par magie, tout s'organise et le sage du groupe fera émerger sous peu la substantifique mœlle de toute cette énergie déployée par le groupe et dépensée par chacun. Tableaux, graphiques, histogrammes, courbes, couleurs et camemberts seront alors les fruits de ces nombreuses incursions passées au plus profond de notre rivage.
Ces instants de vie se déroulent ainsi depuis plus de vingt ans au sein du GEM. C'est grâce à eux qu'il vit et qu'il est désormais reconnu. C'est grâce à eux aussi que chacun, dans ses responsabilités, peut décider de ce qu'il convient de choisir pour le maintien d'une vie sous marine harmonieuse et pérenne.
C'est grâce à eux enfin, qu'une dynamique méditerranéenne, continentale et insulaire se poursuit et progresse, permettant aux sensibilités les plus différentes et parfois opposées, un véritable partage de l'amour de la mer.

Philippe Robert

Photo J.G. HARMELIN

Au fait, quelles nouvelles de mes cousins italiens et espagnols ?

Nouveau moratoire :
Un succès, mais aussi une étape !

17 décembre 2007 : le moratoire sur la pêche du mérou brun est reconduit à l'identique jusqu'au 31 décembre 2013. Nouvelle victoire du GEM, finalisation, ou suite logique de la démarche de protection engagée depuis 1993 (date du premier moratoire) et par là ouverture sur l'action que le GEM doit plus que jamais mener ?

Quinze années durant, (trois moratoires de cinq ans chacun), le GEM n'a cessé d'avancer des arguments scientifiques pour justifier le besoin d'une réglementation de ce type. Les efforts entrepris se sont traduits par des augmentations claires et indiscutables des effectifs de mérou dans et surtout en dehors des espaces protégés. Au début, seule la chasse sous-marine était visée, lors des deux premiers moratoires. Depuis 2003, cette interdiction a été étendue à toutes les formes de pêche à l'hameçon. Comme pour tous les prédateurs, les populations de mérous sont limitées dans leur développement par la disponibilité en nourriture ou en habitat.

Que l'un des deux vienne à manquer et les individus sont contraints de se déplacer... ou de mourir. L'argument avancé par certains que la "prolifération" du mérou va vider nos eaux de ses crustacés ou de ses langoustes n'a alors aucun sens et aucun fondement. A Port-Cros, probablement le site le plus riche de la côté méditerranéenne française en mérous, l'augmentation de la population commence à se ralentir : signe d'une saturation progressive des habitats. Par contre, en dehors de ce Parc national, les populations de mérous sont encore très loin de l'équilibre. Il faudra certainement encore plusieurs moratoires pour l'atteindre... si les conditions du milieu, notamment en ressources alimentaires, le permettent. Et après ? Ouvrir à nouveau la chasse sous-marine ? Pour quels bénéfices ? Par contre, des données économiques, encore fragmentaires, démontrent sans équivoque que le tourisme sous-marin (en présence de mérous) rapporte 2 à 3 fois plus que les prises par la pêche.

Position exemplaire !

Lors du dernier symposium international sur les mérous (Nice, mai 2007), les représentants des pays riverains, Espagne et Italie en particulier, ont insisté sur l'urgence d'une protection similaire du mérou dans leur pays. Dans les années à venir, le GEM se doit donc d'étendre ses actions à l'échelle internationale. Une véritable gestion des populations de mérous ne pourra pas se faire pays par pays. Le nouveau moratoire est donc une étape. Les arguments avancés depuis 15 ans sont maintenant entendus en France, mais il va falloir se battre sur un autre front et développer avec nos collègues espagnols et italiens un argumentaire similaire, à l'échelle de toute la Méditerranée occidentale. Autrement dit, il y a encore du grain à moudre, mais les volontés et les compétences sont là !

Patrice Francour

« Home, sweet home »

Photo Philippe LENFANT

"Un p'tit coin d'paradis dans un coin d'Rederis..."

Dans la Réserve Naturelle Marine de Cerbère - Banyuls, une première étude par télémétrie acoustique avait été réalisée entre septembre 2005 et le printemps 2006. Son but : répondre à la question des gestionnaires, à savoir, « Que deviennent les mérous pendant la saison hivernale ? ». Après mise en place du dispositif de suivi acoustique, les premières analyses avaient mis en évidence une forte sédentarité des 6 mérous marqués pendant la période hivernale, surtout chez les gros individus. L'étude, au-delà de montrer que les individus restaient dans la zone de protection renforcée, a ouvert tout un champ d'exploration sur le comportement du mérou : quels sont les rythme d'activité à différentes échelles de temps (journalier, saisonnier, etc.) ? Comment réagissent les mérous aux changements environnementaux (variation importante de température, tempêtes, etc.) ? Existe il plusieurs zones d'agrégation pour la reproduction ?

C'est l'ensemble de ces questions qui nous conduit à relancer une étude de télémétrie acoustique. Cette mission aura une triple finalité. D'abord, couvrir une surface plus importante grâce à la disposition d'un plus grand nombre de station d'écoute (15 au lieu de 5 en 2005). Ensuite, analyser le comportement d'un plus grand nombre d'individus (15 au lieu de 6 en 2005). Enfin, étudier les facteurs du milieu pouvant influencer le comportement avec des émetteurs fixés sur les individus pouvant enregistrer la température et la profondeur où se trouve le mérou.

L'étude a débuté en septembre 2007 grâce au soutien financier de la Fondation d'Entreprise Total pour la Biodiversité et la Mer. Un soutien qui nous a permis de marquer 5 nouveaux mérous avec des émetteurs plus performants, (température et profondeur en plus), et procéder à la mis en place de 15 stations d'écoute. Notre première surprise aura été, lors de la mise à l'eau du premier mérou marqué, de détecter les individus que nous avions marqués en 2005 ! Cette information, outre le fait qu'elle confirme la sédentarité des individus, nous offre des perspectives de suivi sur des échelles de temps bien supérieures à l'année. Une « manip » prometteuse, qui, d'ores et déjà, laisse entrevoir de solides espoirs.

Philippe Lenfant

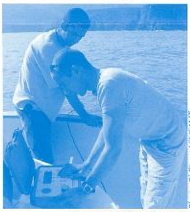

Photo Philippe LENFANT

Des moyens très performants

Bons résultats, mais problèmes logistiques

Organisée tous les deux ans, la sixième mission de recensement des mérous de La Ciotat s'est déroulée du 12 au 14 septembre derniers. Sous la responsabilité d'Anne Ganteaume et de Patrice Francour, elle a réuni cinq à sept plongeurs en scaphandre et deux apnéistes. Cette année, au lieu de bénéficier de la logistique de l'Atelier Bleu, elle a pu avoir lieu grâce à Gérard Carrodano qui a mis à la disposition des participants sa structure d'accueil et assuré la logistique plongée. Un total de 56 mérous ont été observés, principalement sur deux hauts lieux de la plongée ciotadenne : la pierre du Levant, (25 individus) et les Rosiers, (10 individus). Ici aussi, l'augmentation du nombre de mérous en zone non érigée en aire marine protégée se confirme, avec trois conclusions prédominantes : le retour des grands mâles, la stabilité du stock des femelles et, inversement, un manque de renouvellement des jeunes. En outre, à La Ciotat, les individus observés, s'ils ne sont pas méfiants dans les secteurs fréquentés par les plongeurs, manifestent une réelle crainte dans ceux où les chasseurs sous-marins sont habituellement présents. Et de fait, au cours des deux jours, leur peur des apnéistes a été clairement mise en évidence. Autant de symptômes qui laissent penser qu'à La Ciotat, le braconnage est bien une réalité. Sur le plan logistique, pour que les missions La Ciotat soient reconduites, il semble nécessaire d'une part d'en demander le financement auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône et, d'autre part, de s'assurer que les dates prévues ne souffriront pas d'une coïncidence de dates avec la mission dans les calanques. Enfin, il apparaît que l'utilisation de cartes en 3D des sites pour bien définir les parcours plongée sera de la plus grande utilité.

Patrick Mouton

Nice : Quand le mérou fait son show !

Avec la reconduction du moratoire, l'autre temps fort de l'année 2007 pour le GEM a été le deuxième Symposium International sur les mérous de Méditerranée. Son objectif principal a été de rassembler les spécialistes d'Epinephelus marginatus, quelle que soit leur discipline, pour en faire le point sur l'état des populations en Méditerranée, 14 ans après le premier moratoire.

Photo Patrice FRANCOUR

Outre la France, onze pays étaient réunis à Nice

Photo Patrice FRANCOUR

Un bel éventail de communications

Organisé par Patrick Lelong dans le cadre de l'Institut Océanographique Paul Ricard, le 1er symposium du GEM s'était déroulé sur l'île des Embiez en novembre 1998. Il avait permis de synthétiser les connaissances scientifiques alors acquises sur la biologie et l'écologie du mérou brun. Il avait surtout permis d'appuyer scientifiquement la demande de reconduction du moratoire. Lors de son assemblée générale début 2006, à Collioure, le conseil d'administration du GEM s'était interrogé sur l'opportunité de tenir un nouveau symposium. En effet, le moratoire en cours arrivait à échéance le 31 décembre 2007. Compte tenu de l'importance des travaux scientifiques réalisés depuis le premier symposium, par le GEM ou par d'autres scientifiques, et de la proximité de l'échéance (renouvellement ou non), il a donc été décidé d'organiser un symposium courant 2007.

Co-organisé par le GEM, l'Université de Nice-Sophia Antipolis et la Ville de Nice, ce symposium a été hébergé dans le cadre prestigieux de la grande serre du Parc Phoenix à Nice, du 10 au 13 mai dernier. Au total, près de 80 personnes étaient présentes, scientifiques pour la plupart ou représentants d'administrations, de collectivités territoriales ou d'espaces marins protégés. Outre la France, 11 pays étaient représentés : Algérie, Espagne, Israël, Italie, Liban, Maroc, Portugal (Açores), Sénégal, Syrie, Tunisie et Turquie. Durant les 3 journées du colloque, 29 présentations orales et 11 communications affichées ont été présentées. La plupart concernaient le mérou brun, E. marginatus (63%) ; les autres avaient pour objet E. aeneus, E. costae ou les autres mérous présents en Méditerranée.

Les thèmes abordés dans les communications ont été variés : biologie (alimentation, croissance, histologie, reproduction, comportement, parasitisme), impact de la pêche, systématique, aquaculture, modélisation ou des aspects plus techniques (apport de l'apnée, marquage, anesthésie, échantillonnage visuel, participation de plongeurs amateurs). Mais sans conteste, les communications qui ont le plus alimenté les débats sur le moratoire ont abordé le rôle des aires marines protégées dans la gestion des populations de mérous en Méditerranée. En complément des résultats du premier symposium ou de la littérature scientifique, plusieurs communications ont permis de préciser la biologie de E. aeneus et de E. costae. Pour E. marginatus, des résultats étonnants sur sa croissance aux Baléares ont été rapportés : un mâle de 106 cm âgé de 61 ans, une femelle de 100 cm âgée de 52 ans ou un mâle de 59 cm et 8 ans seulement. Cela signifierait donc que tous les individus ne changent pas de sexe comme cela était supposé et que la forte pression de pêche qui s'exerce sur la population de mérous des Baléares conduit à un changement de sexe plus précoce pour les mâles.

Les connaissances sur l'écologie des Epinephelus spp. et leur habitat nécessitent des observations in situ, le plus souvent en plongée sous-marine. Toutefois, le recours à l'apnée peut apporter un complément d'information non négligeable. Cette technique est depuis vingt ans utilisée conjointement à la plongée sous-marine dans les missions d'inventaires réalisées par le GEM. Elle représente un atout considérable dans l'observation des mérous de petite taille à faible profondeur. Des observations en plongée sous-marine peuvent également être réalisées par des plongeurs amateurs convenablement encadrés. Par exemple, à Kas (Turquie), 45 h cumulées d'observation ont permis de préciser la répartition spatiale et le comportement de trois espèces de mérous : E. marginatus, Mycteroperca rubra et E. costae. A l'opposé, des analyses plus fines nécessitent le recours à des techniques plus sophistiquées comme la télémétrie. Ainsi, dans la réserve marine de Cerbère-Banyuls, le comportement saisonnier et diurne de E. marginatus a été suivi pendant une année. Après anesthésie in situ à l'eugénol, des émetteurs ont été placé dans la cavité péritonéale des mérous. Pendant l'année de suivi, aucun mérou n'a quitté le site. Le nombre plus élevé de détections horaires observé en hiver durant la journée serait lié à des déplacements de faible amplitude, probablement à proximité de leur trou. L'activité augmente par contre sensiblement avec l'été. Autres domaines de recherche abordés au cours du symposium : d'une part l'analyse du comportement de la population par le biais de modèles mathématiques, d'autre part la phylogénie moléculaire des Epinephelinae, qui a fait l'objet d'une communication qui a fortement retenu l'attention des participants.

Les promesses de l'aquaculture

La session réservée à l'aquaculture a également été riche en enseignements. Même si le bilan de l'aquaculture méditerranéenne est encore limité par rapport à celui de certains pays asiatiques comme Taïwan, des avancées récentes permettent maintenant de maîtriser la reproduction en aquarium de E. marginatus jusqu'à l'obtention de jeunes larves de 3 mois. La maîtrise de telles techniques peut permettre, après production et élevage de jeunes en aquarium, un lâcher en milieu naturel à des fins de repeuplement. L'aquaculture de mérous en Méditerranée concerne également d'autres espèces : E. costae, ou E. aeneus.

La pêche professionnelle (chalutage, palangre) et amateur (chasse sous-marine) représentent un facteur potentiel de diminution des populations de mérous partout où cela a été étudié. Toutefois, selon les communications présentées, ce facteur peut être considéré comme négligeable pour certaines techniques ou régions (chalutage dans le détroit de Messine) ou au contraire comme très important ailleurs (palangres aux Baléares). Dans certaines zones, l'état des populations de mérous est même très préoccupant (E. aeneus, pêche professionnelle à la ligne au Sénégal). Cet impact n'est pas récent et une étude de sites archéologiques en Méditerranée orientale datant du Néolithique ancien montre qu'il y a dix mille ans, E. marginatus était déjà régulièrement exploité par pêche.

La protection : incontournable !

En Méditerranée occidentale, excepté en France, E. marginatus ne bénéficie d'aucune protection; les aires marines protégées sont alors les seules alternatives au développement et au maintien des populations de mérous. La pêche professionnelle et amateur est souvent importante à la périphérie des aires protégées et concerne en priorité les espèces cibles comme le mérou et les grands Sparidés. Les aires marines protégées représentent un outil de restauration important des populations dans la zone littorale. Toutefois, dans le cas du mérou, la conservation de l'espèce doit passer par la mise en place d'une protection à l'échelon régional et même national. En France et à Monaco où E. marginatus est protégé depuis 1993, des suivis de populations réalisés en dehors d'espaces protégés ont mis en évidence une augmentation régulière des populations de mérous, moins importante cependant que dans les espaces protégés. En conclusion à ce 2ème symposium, la discussion engagée entre les scientifiques, les pêcheurs professionnels, les gestionnaires d'espaces protégés et les représentants du monde de la plongée sous-marine de loisir a souligné le besoin d'étendre la protection de Epinephelus marginatus à l'ensemble de la Méditerranée nord-occidentale.

Patrice Francour
(organisateur du symposium de Nice)

Marseille

Un fabuleux potentiel !

Du 21 au 23 septembre 2007, la cinquième mission d'inventaire des mérous dans les calanques de Marseille a été suscitée par le Comité Départemental Biologie de la FFESSM, le GIP Calanques, la Ville de Marseille et le CEEP, avec la participation du Parc Marin de la Côte Bleue, du Centre d'Océanologie de Marseille et du GEM.

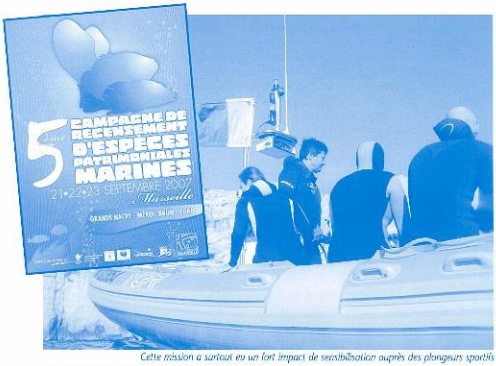

Photo Éric CHARBONNEL

Cette mission a surtout eu un fort impact de sensibilisation auprès des plongeurs sportifs

Histogramme des tailles des mérous des calanques 2007 (n=

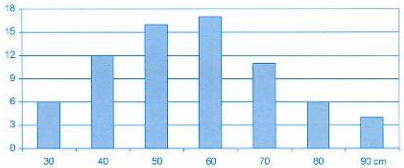

Structure démographique des 72 mérous observés dans les îles Marseillaises durant la campagne 2007.

Ce dernier avait pour but de superviser la mission sur le plan scientifique. Outre le mérou, d'autres espèces patrimoniales ont également été recensées : la grande nacre et le corb. Durant trois jours, une équipe de 175 plongeurs appartenant à une dizaine de clubs de plongée y ont participé et effectué un total de 354 plongées. Les sites choisis, sont potentiellement les plus favorables au niveau des habitats (fonds rocheux, éboulis) et les spots de plongée déjà inventoriés durant les précédentes campagnes. Ainsi, une dizaine de sites principaux ont été sélectionnés, avec outre les calanques et ses îles, les sites voisins de l'archipel du Frioul et du Planier. Les conditions météorologiques ont été très favorables (mer belle et température de l'eau élevée (20°C), excepté un fort courant d'Est le premier jour).

En tout, soixante douze mérous ont été recensés, d'une taille comprise entre 30 et 90 cm, avec une structure démographique bien équilibrée (taille moyenne de 55,8 cm avec une variation de plus ou moins 16 cm) et une population visiblement jeune (30,5 % des individus de taille inférieure ou égale à 45 cm). Une prédominance des classes 50 et 60 cm (33 individus sur 72, soit 46 % du stock) et de grands mâles reproducteurs (13,9 % des individus de 80 cm et plus) a également été enregistrée. La profondeur moyenne des rencontres, entre 20 et 30 mètres, est élevée et les mérous rencontrés ont un comportement très farouche : fuite rapide vers un refuge, ou très cachés dans les abris. Ce comportement particulier peut indiquer une pression de chasse sous-marine, malgré le moratoire d'interdiction.

Par comparaison avec les campagnes précédentes, on constate que le nombre total de mérous en 2007 (49, hors Planier-Veyron) est supérieur à l'effectif de 2006 (35, mais mauvaises conditions météo), mais équivalent à celui de 2005 (50). Cet effectif n'a donc pas évolué de manière particulière depuis 3 ans. Les mérous ne sont pas spécialement rassemblés sur certains sites, mais sont uniformément dispersés sur l'ensemble des sites. L'effectif des mérous paraît néanmoins faible, au regard des potentialités très importantes en habitats favorables des calanques. Il semble que le nombre d'individus pourrait augmenter notablement lors des prochaines années, a fortiori si une structure de gestion du milieu marin se met en place de manière effective (projet de Parc National des Calanques).

Même si ces inventaires n'entrent pas dans une mission « classique » du GEM et rigoureuse sur le plan scientifique (manque d'entraînement des plongeurs de loisir, prospections non systématique des sites, protocole de comptage allégé), cette opération permet surtout de sensibiliser et fédérer les clubs de plongée autour d'une action symbolique. Comme le précise Jean Cabaret : « Ce genre de mission permet de mettre en relation les scientifiques, les commissions bio- régionales et départementales et les plongeurs. » Ainsi, des échanges fructueux et des retours d'expériences très positifs ont eu lieu le temps d'un week-end entre tous les protagonistes de la mission, passionnés de « bio » et de « jojo le mérou ». Seul bémol et de taille, exprimé par Philippe Robert : « Avec la reconduction du moratoire, on peut craindre une augmentation du braconnage. Les braconniers travaillent à la demande. Il faut donc sensibiliser l'Administration des Affaires Maritimes et autres institutions chargées de faire respecter la loi.

Plusieurs membres du GEM ont participé à la mission : 2 référents scientifiques : J-Georges Harmelin (Centre d'Océanologie de Marseille) et E. Charbonnel (Parc Marin de la Côte Bleue), avec la participation de J. Cabaret (IFESSM) et O. Musard (CEE).

Eric Charbonnel

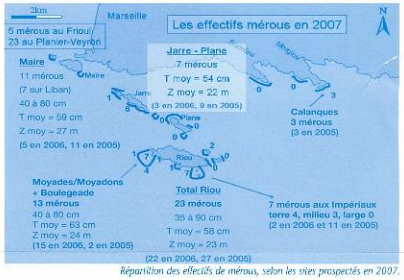

Répartition des effectifs de mérous, selon les sites prospectés en 2007.

Port Cros et Porquerolles

Un programme bien rempli !

Suivant une la population de mérous du Parc national de Port-Cros se fera, comme tous les trois ans, du 13 au 17 octobre 2008. En cas de météo défavorable, la mission sera reportée du 27 au 31 octobre. Son responsable scientifique sera, comme depuis le début, Jo Harmelin et le responsable de l'équipe des apnéistes Michel Cantou. La logistique des plongées sera assurée par le centre Sun Plongée, basé sur Port Cros.

C'est en suivant toujours le même protocole qu'une équipe d'une vingtaine de membres du GEM, plongeurs et apnéistes, pour beaucoup anciens des précédentes campagnes, passera les fonds rocheux du parc au peigne fin. En 2005, à peine un peu moins de cinq cent mérous avaient été dénombrés, soit une légère augmentation par rapport au recensement de 2002 et qui ne concernait que les sites peu profonds. A l'inverse, les sites accores de grande concentration (Gabinière, Vaisseau, la Croix) avaient montré une stabilité dans les effectifs, indication probable que les habitats étaient saturés. Nous verrons en 2008 si cette tendance est confirmée. La constance méthodologique et la régularité qui marquent les recensements de Port-Cros sont un atout très appréciable pour juger des évolutions à long terme et pour en donner une tendance réaliste au gestionnaire.

Ce recensement sera réalisé grâce au partenariat avec le Parc national de Port-Cros. Hervé Bergère, chef de secteur de Port-Cros et membre du GEM, en assurera la bonne marche logistique, appuyé par les plongeurs de la mission. Les résultats des précédentes campagnes sont publiés dans la revue scientifique du Parc et ont été présentés à deux congrès internationaux, celui de Nice consacré aux mérous en mai 2007 et à Murcia, Espagne, en septembre 2007 (European Symposium on MPAs for fisheries management).

Par ailleurs, depuis la mise en protection des eaux de Porquerolles dans le cadre de Natura 2000, le Parc National de Port Cros, qui est gestionnaire de ce périmètre, demande une série de missions, structurellement beaucoup plus légères que les « Triennales » de Port Cros, et dont l'objectif sera de permettre le suivi et une étude des populations de mérous autour de Porquerolles, à titre d'indicateur de l'effet de cette protection. Le planning prévoit que ces missions se dérouleront cette année, puis tous les deux ans, (2010, 2012, etc). Sur le terrain, il est prévu d'effectuer une comparaison entre deux petites zones situées au sud de l'île, l'une bénéficiant de protection et l'autre non protégée. D'après Patrice Francour : « Ce planning et le rythme proposé permettront d'obtenir des données statistiquement valables. »

Jean-Georges Harmelin

Bagaud

Résultats en « dents de scie »

De 1999 à 2007, Francis Sourbès et son équipe d'apnéistes composée de membres du GEM et du Triton Club, ont assuré sur les côtes Ouest et Est de l'île de Bagaud, à Port Cros, pas moins de cinq missions légères de comptage de mérous en automne et huit en hiver.

C'est essentiellement la zone de zéro à quinze mètres qui a été concernée.

Important pour la qualité des résultats : les missions ont toujours été menées avec une équipe de six apnéistes en binôme, toujours les mêmes et avec la même méthodologie.

RESULTATS

AUTOMNE

Année	Côte Ouest	Côte Est	Total
1999	15	3	18
2000	18	3	21
2001	10	5	15
2002		grande mission triennale	
2003		pas de comptage	
2004		pas de comptage	
2005		grande mission triennale	
2006	21	7	28
2007	10	4	14

HIVER

Année	Côte Ouest	Côte Est	Total
2000	0	3	3
2001	7	1	8
2002	7	2	9
2003	7	1	8
2004		pas de comptage	
2005	2	2	4
2006	10	2	12
2007	10	4	14
2008	9	3	12

Ainsi, sur une étude basée sur 100 mérous, le nombre d'individus observés en Automne va de 18 en 1999 à 28 en 2006. En hiver, ce nombre enregistre une baisse de 50 % environ. La taille des mérous observés couvre principalement les catégories de 25 à 35 cm (36 %), de 40 à 45 cm (25 %) et de 50 à 60 cm (24 %). Les plus petits, de 15 à 20 cm ne sont que 10 % et les grands individus observés (80 cm et plus) ne sont que 5 %.

L'observation des mérous autour de Bagaud est lié à de nombreux facteurs naturels, parmi lesquels la température de l'eau, la force et l'orientation du vent, la visibilité et le comportement des poissons, souvent cachés. Parfois difficiles, mais toujours différentes, ces conditions d'observations peuvent expliquer les différences de quantité de mérous observés sur une même zone. Dans le but d'améliorer l'observation des zones et le comptage, il a été entamé un travail systématique de relevés GPS de tous les mérous repérés et de leur habitat. Ces données permettront plus facilement de revenir avec précision sur un habitat favorable à la présence du mérou et de retrouver ou pas es individus déjà repérés. Elles seront également à la disposition de tous ceux qui le souhaitent

Francis Sourbès

Henri Gronzio

« Notre appui pour le moratoire »

Président du Comité Régional des pêches maritimes et des élevages marins du Languedoc Roussillon, Henri Gronzio vient prouver une fois de plus à quel point les pêcheurs professionnels comprennent et, en plusieurs cas, épaulent l'action du GEM vis-à-vis du mérou.

Photo Sophie DEVIANNE

Une réaction tout à fait positive !

Depuis quand suivez-vous l'action du GEM ?

Depuis très peu de temps. J'en ai entendu parler dans les dernières années, mais je ne me suis pas impliqué au niveau d'un suivi étroit du dossier. C'était plus un intérêt personnel qu'un positionnement professionnel.

Quelle a été la réaction des pêcheurs professionnels du Languedoc Roussillon ?

Ce poisson étant un symbole de la richesse de la Méditerranée, il n'est pas ciblé par les professionnels. Sa capture se fait donc uniquement dans un cadre de prise accidentelle et cela convient parfaitement aux professionnels.

Quelle est votre réaction personnelle ?

Mon ressenti est tout à fait positif. L'action du GEM ne fait que préserver une espèce devenue de plus en plus rare et qui demeure emblématique. Les progrès que l'on observe au niveau de sa survie et de son développement ne font que conforter les efforts que vous faites dans ce sens.

Quel a été votre appui à la demande du GEM pour la reconduction du moratoire en décembre dernier ?

Devant les résultats obtenus, il aurait été dommage de ne pas prolonger les efforts entrepris. Cela explique notre appui pour ce moratoire.

Votre réaction face à la chasse sous-marine ?

Cette activité de loisir est assez réglementée. Elle demande un suivi régulier et un contrôle effectif. La menace sur le mérou est également liée aux conditions du milieu, à la qualité des eaux, aux habitats naturels et, entre autres, à la fréquentation des sites. Enfin, il convient de garder en tête la lutte contre les pollutions humaines.

Propos recueillis par Michel Cantou

Albert Falco

« Soutien total au GEM »

Nous avons reçu ce courrier d'Albert Falco. Signé par un grand pionnier de l'aventure sous-marine et un défenseur à la fois concerné et vigilant de la protection du mérou, ses lignes ont pour le GEM valeur, plus que d'un soutien, mais d'un véritable symbole.

Messieurs,

Après de nombreuses années investies dans la préservation du milieu marin et soucieux du devenir du « monde du silence », j'apporte au Groupe d'Etude du Mérou mon soutien inconditionnel pour sa démarche de préservation des espèces emblématiques méditerranéennes : mérou et corb. Concernant le mérou brun, il est absolument vital pour la pérennité de cette espèce de reconduire le moratoire de protection qui arrive à échéance fin 2007, sur une durée de dix ans, afin d'en assurer une gestion pérenne face aux arguments très discutables de ceux qui prétendent que le mérou est devenu trop abondant dans certains sites et présente une menace pour les autres espèces en regard d'une reprise de captures irraisonnée il me paraît justifié que cette protection soit renforcée en conséquence. Les scientifiques et chercheurs que j'ai pu cotoyer et qui ont étudié cette espèce sont d'accord sur ce point. Sinon, le travail accompli par le GEM serait rapidement conduit à néant.

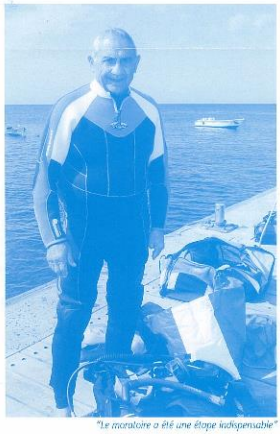

Photo PIERRE MARTIN-RAZI

"Le moratoire a été une étape indispensable"

En savoir plus...

Bienvenue au GEM !

Six nouveaux membres ont été reçus dans la désormais vaste famille des « Gemistes ». Deux d'entre eux sont admis au titre de correspondants : Ait Ali Ali, de l'Institut National de Recherche Halieutique, au Centre Aquacole de M'diq, au Maroc, et Balde Atigou, de la Direction Nationale des Ressources en Eau de Conakry, république de Guinée. Les quatre autres membres, actifs, sont Marie Agnès Barrans, pharmacienne à l'hôpital de Narbonne, Béatrice le Moel, présidente de l'association Voile de Neptune, Jérôme Payrot, chargé de mission à l'observatoire marin de Cavalaire sur mer et Marc Taquel, biologiste - halieute au sein de l'Ifremer, à Sète. Merci à tous de vous joindre à l'aventure du GEM et de lui apporter vos compétences et votre amour du mérou.

Un poisson : une médaille : ça suffit !

Youpee ! La Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins vient, enfin, d'interdire officiellement les compétitions de chasse sous-marine. Analyse lucide de l'évolution des mentalités et des prises de conscience. Supprimer une vie pour une décoration : il n'y a qu'à la guerre que l'on peut encore voir cela ! Bravo à la « Fédé » !

Des touristes en Méditerranée...

Connaissez-vous le Cephalopholis taeniops ? Ce mérou dit « à points bleus », bien connu en Atlantique, du Sahara occidental à l'Angola, fait son apparition en Méditerranée orientale, plus précisément sur les côtes libyennes, où il a été récemment observé à cinq reprises. Aurait-il eu « ouie dire » de la protection dont bénéficie Epinephelus marginatus en France ?

Notez le :

La prochaine assemblée du GEM se tiendra le samedi 31 janvier 2009 à Carry le Rouet.

Missions au Tuf

Au sud de Port Cros, peu avant d'atteindre la tourelle de la Dame, le Tuf est une hauteur faite d'une ancienne dune solidifiée qui fut utilisée pour la construction des forts de l'île. Le site est débordé par des fonds à l'architecture chaotique et spectaculaire. C'est là que, sous la responsabilité de Marc André, sont régulièrement effectuées depuis 2004 des missions légères dont le but est l'étude des habitats et du comportement des mérous qui y vivent, de la surface à dix mètres de profondeur, sur une portion de côte de cent mètres. Deux missions sont ainsi organisées, sur deux week-end, l'un en saison chaude, l'autre en saison froide Avec, toujours le respect du protocole « GEM » : même équipe et même méthodologie, afin de garantir au maximum la fiabilité des résultats obtenus d'une mission sur l'autre. Aujourd'hui, le nombre d'individus observés est d'une trentaine.

Dans la presse

Sous le titre « Ils ont sauvé les mérous », le magazine Plongeurs International a consacré dans son numéro 90, (mars-avril 2008), un volumineux dossier au GEM, son historique, ses actions, les programme qu'il s'est définis et la place qu'il occupe désormais au plan international dans le combat pour la protection du mérou.

La plongée bio : une bonne idée !

La formules est rodée, elle attire de plus en plus d'adeptes : Patrick Louisy, scientifique et membre du GEM, organise des voyages de découverte et d'observation de la faune et de la flore en de nombreux endroits du globe : Célèbes, Mer Rouge, etc. D'après Patrick : « Des plongeurs amateurs motivés et bien encadrés peuvent réaliser avec sérieux une véritable étude scientifique. »

Pour en savoir plus :
www.subaquapixel.net/peau-bleue.php.
E-mail : bio.marine@wanadoo.fr

MARGINATUS *est une publication annuelle éditée par le GEM, (Groupe d'Etude du Mérou), BP 230, 83140 Six-Fours-Les-Plages.*
Internet : *www. gemlemerou.org*
Président : *Philippe Robert,*
Vice-président : *Michel Cantou,*
Trésorier : *Frédéric Bachet,*
Secrétaire : *Patrick Lelong.*
Coordinateur de la publication : *Patrick Mouton.*
Comité de lecture : *Michel Cantou, Patrice Francour, Anne Ganteaume, Jean-Louis Binche, Jean-Georges Harmelin, Philippe Robert.*
Maquette / Impression : *«Arc en Ciel», à Marseille.*
Ce numéro a été tiré à 3000 exemplaires.

Réserve de Cerbère - Banyuls

Souvenirs et... avenir !

Nostalgie quand tu nous tiens ! En août 1986, était menée la toute première campagne de comptage de mérous. C'était dans la réserve de Cerbère - Banyuls. Douze plongeurs y participaient, soit la quasi-totalité des membres du GEM, alors créé depuis à peine quelques semaines. Faisant oeuvre de pionniers, leur objectif était de valider une série de protocoles d'inventaires et de marquages des poissons. En une journée, les apnéistes et les plongeurs autonomes avaient repéré au large du cap Rédéris dix spécimens, dont le poids était estimé entre trois et quinze kilos. Depuis, cet inventaire est assuré tous les deux ans, dans le cadre d'un suivi géré par Marie Laure Licari.

En septembre 2008, sous la responsabilité de Jérôme Payrot, une prochaine mission, dite « légère », sera organisée, afin de dénombrer les « Marginatus », mais aussi les corbs de cette portion de la côte catalane.

Sa durée prévue est de deux jours. Elle sera assurée par les membres du GEM du Languedoc Roussillon, en association avec les pompiers-plongeurs des Pyrénées-Orientales.

Jean-Louis Binche

Médias

Sur tous les fronts

Outre Marginatus, le GEM réédité son dépliant en deux volets et la plaquette « chasseur responsable ». Il a été invité à deux manifestations grand public : le Festival Mondial de l'Image Sous-Marine dans le cadre du Marineland d'Antibes, et le Salon Nautique de Paris. Deux présences qui ont porté leurs fruits dans les contacts avec les institutions et de futurs partenaires possibles. Plusieurs idées sont actuellement à l'étude : remplacer les posters et les plaquettes par des outils de communication plus performants et modernes, comme les écrans LCD avec un ordinateur ou un lecteur DVD, ou des courts métrages de qualité pour assurer la promotion du GEM. Il apparaît également urgent de moderniser le site internet du GEM, qui doit devenir interactif et instructif, avec un nouveau look et des mises à jour régulièrement effectuées.

Patrick Mouton